

superpuissances. C'est précisément parce que plus de collectivités adoptent une attitude introspective qu'il nous faut renforcer les institutions mondiales qui nous réunissent. »

« ...qui nous réunissent » : voilà les mots clés. Aux Nations unies, c'est ce qu'on appelle la réalisation d'un consensus. Avec le consensus, l'ONU est une force au service de la paix; avec le consensus, l'ONU a enregistré un bon nombre de victoires. C'est en effet au « consensus historique » intervenu lors de la première session extraordinaire consacrée au désarmement en 1978 que l'on doit le Document final de 129 paragraphes qui a posé les jalons d'un programme global de désarmement. Sans consensus, la voix de la communauté internationale est brouillée et indistincte, et l'ONU semble impuissante à influencer de quelque façon que ce soit sur le cours des événements.

Arrêtons-nous un instant à la nature des Nations unies. Cette organisation internationale est composée de 159 pays dont certains sont moins peuplés que la ville d'Edmonton d'où je viens alors que d'autres comptent plus d'un milliard d'habitants. Pourtant, chaque membre de l'assemblée générale dispose d'une voix. Le Canada est au nombre des « quelques privilégiés » à la fois riches et dotés d'institutions démocratiques. Ceci ne nous empêche pas d'être parfaitement conscients du fait que, sans la collaboration des États du tiers monde qui appartiennent à la grande majorité, bien peu de réalisations sont possibles.

Pour bon nombre de pays en développement, les impératifs ordinaires de la survie — l'alimentation de leurs populations, l'allégement de la dette, les ressources affectées au développement — prennent le pas sur ce que bon nombre d'entre eux perçoivent comme étant des préoccupations abstraites du monde occidental au sujet du contrôle des armements.

Le rôle joué par les pays d'Europe de l'Est vient compliquer davantage encore le problème; ces pays, pour des motifs idéologiques profondément enracinés et souvent sous-estimés, sont davantage portés à se dresser contre l'Ouest plutôt qu'à collaborer avec lui. Dans ces circonstances, il y a vraiment lieu de s'étonner qu'une voix commune puisse se faire entendre aux Nations unies.

Le processus menant à l'adoption de résolutions est très complexe, et le nombre de résolutions à l'étude — 72 en première commission et bien plus de 200 au total à l'assemblée générale cet automne — ne fait qu'ajouter à cette complexité. Souvent, les résolutions se font concurrence et entrent en conflit, et il n'est pas toujours possible de parvenir à un compromis.

L'assemblée générale est une tribune qui se prête au débat, et les résolutions sont les instruments de ce débat. L'équilibre entre la compétition et la coopération est toujours précaire. L'objectif du Canada est de synthétiser, de réunir; en bref, de rechercher le consensus. Le consensus n'est pas recherché aux Nations unies comme une fin en soi, mais parce que ce n'est que par lui que la communauté internationale peut exprimer un désir commun de réaliser un objectif commun.

Je voudrais vous toucher quelques mots de trois secteurs où l'ONU a réussi à parvenir à un consensus cet automne : dans chaque cas, le Canada a joué un rôle de chef de file.